

**GROUPE M FONGICIDE**

**Sac**

CONTENU NET: kg

COMMERCIAL

**Fongicide agricole en poudre mouillable Captan 50-WP  
POUDRE MOUILLABLE  
FONGICIDE AGRICOLE**

**POUR LA SUPPRESSION DES MALADIES DES PLANTES**

**DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX  
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**ATTENTION:** L'exposition au captane peut produire des effets à long terme sur la santé. Pour réduire l'exposition, suivre le mode d'emploi décrit sur cette étiquette.

GARANTIE: captane 50%

N° D'HOMOLOGATION 4559 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA, LLC  
15401 Weston Parkway, Suite 150  
Cary, NC 27513 États-Unis  
1-866-761-9397**

## **PRÉCAUTIONS**

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**CORROSIF** pour les yeux. **ÉVITER** tout contact avec les yeux. **PEUT IRRITER** la peau. **ÉVITER** tout contact avec la peau.

Ne jamais manipuler le produit les mains nues.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes protectrices et un demi ou quart de masque respiratoire à cartouche filtrante approuvé par le NIOSH (pour les particules) pendant le mélange, le chargement, l'application et les activités de nettoyage ou de réparation. De plus, les travailleurs devraient porter une combinaison imperméable et résistante aux produits chimiques lors d'une application dans les serres.

Après le traitement des bleuets, fruits de ronces (framboises et mûres) et raisins, **NE PAS** revenir dans la zone traitée moins de 72 heures après le traitement. Après le traitement des plantes ornementales, **NE PAS** revenir dans la zone traitée moins de 4 jours après le traitement. **NE PAS** revenir dans toute autre zone traitée moins de 48 heures après le traitement. Si les travailleurs doivent revenir dans la zone traitée, ils doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes de travail et des lunettes protectrices. Enlever les vêtements contaminés chaque jour et bien les laver avant de les remettre. Bien se laver les mains, le visage et les bras après avoir manipulé le Fongicide agricole en poudre mouillable Captan 50WP et avant de boire, de manger ou de fumer. Prendre une douche après l'utilisation ou à la fin de la journée de travail. Laver les vêtements et les gants avant de les remettre. Toujours travailler à l'écart du vent pour mélanger et charger le produit. Garder toute personne non protégée hors de l'aire de travail ou des environs où le produit peut dériver. Ne pas rentrer dans les serres traitées sans porter un appareil respiratoire approuvé à moins que les serres aient été complètement aérées.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

## **PREMIERS SOINS**

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**EN CAS D'INGESTION:** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau, à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Traiter selon les symptômes.

### **NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE**

24 heures sur 24: 1-866-303-6952, **UNIQUEMENT** pour obtenir des renseignements de nature médicale ou environnementale.

### **RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT**

Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas en appliquer directement ou indirectement sur l'eau. Ne pas contaminer les étangs, les lacs, les cours d'eau ou les rivières en nettoyant l'équipement de pulvérisation ou en éliminant les déchets.

### **ÉLIMINATION**

1. Vider à fond le récipient de son produit dans l'applicateur.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.

S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT**

Le Fongicide agricole en poudre mouillable Captan 50-WP est une poudre mouillable microfine qui doit être mélangée dans l'eau et pulvérisée pour supprimer certaines maladies fongiques des fruits, légumes et cultures ornementales. Le Fongicide agricole en poudre mouillable Captan 50-WP est également utile pour traiter le sol afin de supprimer certaines pourritures des semences ainsi que la fonte des semis. Les applications peuvent se faire par pulvérisation terrestre, y compris avec les appareils pour concentrés et semi-concentrés.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

## **MODE D'EMPLOI**

### **PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'USAGE**

Respecter les restrictions fournies sur l'étiquette pour les cultures spécifiques. Les règlements de Santé Canada, établissent les quantités permises de produits chimiques agricoles qui peuvent rester sur les cultures vivrières au moment de la récolte. Afin de ne pas dépasser ces quantités tolérées de résidus, utiliser seulement les doses recommandées et cesser toute pulvérisation dans le délai prescrit (en jours) pour chaque culture sans dépasser le stade indiqué. Consulter les autorités agricoles locales pour de plus amples informations concernant la période et le nombre de traitements nécessaires car ceux-ci peuvent varier selon les conditions locales.

### **COMPATIBILITÉ**

Aux doses recommandées, le Fongicide agricole en poudre mouillable Captan 50-WP peut être utilisé de manière sûre et efficace avec la plupart des insecticides et fongicides courants, à l'exception de l'huile et des matières fortement alcalines. Les matières alcalines comme la bouillie soufrée, le sulfure de calcium et la bouillie bordelaise réduisent l'activité fongique du Fongicide agricole en poudre mouillable Captan 50-WP. Ne pas appliquer le Fongicide agricole en poudre mouillable Captan 50-WP en combinaison avec de l'huile, ou immédiatement avant ou peu après des

pulvérisations d'huile. Ne pas utiliser de combinaisons avec des préparations de phosphates organiques dans le solvant. L'emploi de dispersifs qui provoquent un mouillage excessif est déconseillé. Ne pas utiliser de combinaisons de Fongicide agricole en poudre mouillable Captan 50-WP et de soufre sur les cultures sensibles au soufre.

### **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:**

Aux fins de la gestion de la résistance, veuillez noter que le Fongicide agricole en poudre mouillable Captan 50-WP contient un fongicide du Groupe M. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au Fongicide agricole en poudre mouillable Captan 50-WP et à d'autres fongicides du Groupe M. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le Fongicide agricole en poudre mouillable Captan 50-WP ou les fongicides du même groupe M avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique..
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Arysta Lifescience North America LLC, au 1-866-761-9397.

## SÉCURITÉ DES PLANTES

S'il est employé à des doses élevées ou dans des pulvérisations mouillantes, le Fongicide agricole en poudre mouillable Captan 50-WP peut provoquer des taches nécrotiques sur les jeunes feuilles tendres de certaines variétés de pommes, de pêches, de prunes et de cerises. Ce type de dommages est plus fréquent lors des premiers traitements postfloraux durant les longues périodes de temps humide, chaud et nuageux. Pour éviter le risque de taches sur les feuilles dans de telles conditions, utiliser le Fongicide agricole en poudre mouillable Captan 50-WP et les autres produits à pulvériser aux plus faibles doses recommandées et éviter d'inonder les arbres.

## DIRECTIVES DE MÉLANGE

Verser la quantité recommandée de ce produit à travers un tamis, à la surface de l'eau, dans le réservoir du pulvérisateur partiellement rempli, ou prémélangé dans un seau rempli à moitié d'eau et verser dans le réservoir du pulvérisateur presque rempli. Ajouter le reste d'eau pour remplir le réservoir. Maintenir l'agitateur en marche durant les opérations de remplissage, de mélange et de pulvérisation. Ne pas laisser reposer le mélange. Ne pas combiner de poudres mouillables avec des liquides émulsifiables dans le même réservoir à moins d'avoir pu établir antérieurement la compatibilité de ces produits combinés.

## DOSES D'APPLICATION

### Cultures fruitières

**POMMES : Tavelure primaire** - Utiliser 6 kg/ha dans tous les arrosages en commençant par le stade de l'éclatement jusqu'au deuxième traitement postfloral inclusivement. **Tavelure secondaire** - si la tavelure primaire est bien maîtrisée, réduire la dose à 3 kg/ha pour le reste des traitements postfloraux. **Tache de suie, moucheture, tache phoméenne, pourriture amère, pourriture noire** - Utiliser 3 à 6 kg/ha. **Chancre pérennant du pommier (Gloeosporium perennans)** - Utiliser 6 kg/ha. Appliquer par temps pluvieux avant la récolte. Consulter le calendrier d'arrosage provincial pour connaître les périodes d'application. Ne pas appliquer à moins de 7 jours de la récolte. L'arrosage en début de saison peut causer la tache nécrotique au feuillage des Red Delicious, Winesap et autres variétés sensibles. Ne pas appliquer du haut des airs.

**ABRICOTS : Pourriture brune** - Utiliser 6 à 7,2 kg/ha en s'assurant d'une couverture complète, aux stades bouton rose, floraison, éclatement de la collerette, chute de la collerette et pré-bouton rose. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Ne pas appliquer du haut des airs.

**CERISES (acides, douces) : Pourriture brune, tache des feuilles (criblure)** - Utiliser 6 à 7,2 kg/ha aux stades préfloraison, floraison, chute des pétales, chute de la collerette,

traitements postfloraux, et immédiatement après la récolte. Les traitements postfloraux peuvent endommager le feuillage des variétés de cerises douces Schmidt et Emperor Francis. Consulter le calendrier provincial de pulvérisations pour connaître les variations des périodes d'épandage. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours précédant la récolte des cerises douces. Peut être appliqué jusqu'à 5 jours précédant la récolte des cerises acides. Ne pas appliquer du haut des airs.

**PÊCHES : Pourriture brune, tavelure** - Utiliser 6 à 7,2 kg/ha aux stades bouton rose avancé, pleine floraison, chute des pétales, chute de la collerette et traitements postfloraux. Poursuivre les épandages pendant la récolte si les conditions sont propices à la pourriture brune. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Ne pas appliquer du haut des airs.

**POIRES : Tavelure, tache de suie** – Utiliser 6 kg/ha. **Pour la tavelure**, appliquer aux stades préfloraison, chute des pétales et premier traitement postfloral. **Pour la tache de suie**, appliquer au deuxième traitement postfloral et de nouveau 2 semaines plus tard. Ne pas appliquer sur les poires Anjou. Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la récolte. Ne pas appliquer du haut des airs.

**PRUNES, PRUNEAUX : Nodule noir, pourriture brune** – Utiliser 6 à 7,2 kg/ha. **Pour le nodule noir**, appliquer aux stades bouton vert, préfloraison et floraison. **Pour la pourriture brune**, appliquer aux stades préfloraison, floraison, collerettes et traitements postfloraux. Répéter le traitement à intervalles de 7 à 14 jours de façon à préserver la couverture. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Ne pas appliquer du haut des airs.

**RAISINS : Excoriose de la vigne (infections de la saison en cours)** – Utiliser 3,25 kg/ha et appliquer lorsque les nouvelles pousses mesurent de 1 à 5 centimètres de long et de nouveau lorsqu'elles font de 10 à 15 centimètres de long. **Mildiou, pourriture noire** – Utiliser 3,25 à 5,5 kg/ha et appliquer tout juste avant la floraison, tout juste après la floraison et au premier traitement postfloral. Pour le mildiou, une autre application 2 à 3 semaines plus tard peut être nécessaire. Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la récolte. Ne pas appliquer du haut des airs.

**FRAMBOISIERS : Pourriture du fruit, brûlure des dards** - Utiliser 4 kg/ha dans 1000 litres d'eau par hectare. Traiter dès l'apparition des premières fleurs, puis à intervalles de 7 à 10 jours jusqu'à la récolte. Si les conditions sont propices à la pourriture du fruit, poursuivre les épandages pendant la période de la récolte. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Ne pas appliquer du haut des airs.

**MÛRES : Pourriture du fruit** - Utiliser 3,6 kg/ha dans 1000 litres d'eau par hectare. Traiter dès l'éclosion des premières fleurs, puis chaque semaine pendant la floraison. Si les conditions sont propices à la pourriture du fruit, poursuivre les épandages pendant la période de la récolte. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Ne pas appliquer du haut des airs.

**MÛRES DE LOGAN : Tache de la tige, pourriture du fruit, tache foliaire, brûlure des dards** – Utiliser 2,4 à 3,6 kg/ha dans 1000 litres d'eau par hectare. Traiter dès l'éclosion des premières fleurs, puis chaque semaine pendant la floraison. Si les conditions sont propices à la pourriture du fruit, poursuivre les épandages pendant la période de la récolte. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Ne pas appliquer du haut des airs.

**BLEUETS : Pourriture du fruit, pourriture sclérotique** – Utiliser 3,6 kg/ha dans 1000 litres d'eau par hectare. Traiter dès la croissance des nouvelles pousses, puis chaque semaine pendant la floraison. Si les conditions sont propices à la pourriture du fruit, poursuivre les épandages pendant la période de la récolte. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Ne pas appliquer du haut des airs.

**FRAISES : Moisissure grise, tache foliaire** - Utiliser 4,5 à 6,75 kg/ha dans 1000 litres d'eau par hectare. Faire un premier épandage dès la croissance des nouvelles pousses au printemps, avant la formation des fruits. Utiliser les doses les plus élevées dans la case d'infestations graves. Répéter les traitements chaque 7 jours ou au besoin. Si les conditions sont propices à la pourriture du fruit, les épandages peuvent être maintenus pendant la période de la récolte, en traitant les plants de fraises immédiatement après la cueillette. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Ne pas appliquer du haut des airs.

**RHUBARBE (dans les abris de forçage) : Pourriture foliaire** – Utiliser 2,25 à 3,25 kg dans 1000 litres d'eau. Pulvériser à chaque semaine. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Ne pas appliquer du haut des airs.

### Cultures légumières et ornementales

**CONCOMBRES: Anthracnose, gale** - Utiliser 3,6 à 6,75 kg par hectare dans suffisamment d'eau pour permettre une couverture complète. Traiter dès les premiers signes de maladie, puis à intervalles de 5 à 7 jours. Utiliser 3,25 à 5 kg sur les jeunes plants, 5 à 6,75 kg sur les plants matures. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Ne pas appliquer du haut des airs.

**TOMATES : Anthracnose, tache septorienne** – Utiliser 4,5 à 6,75 kg par hectare dans suffisamment d'eau pour permettre une couverture complète. Appliquer dès les premiers signes de maladie, puis répéter les traitements à intervalles de 5 à 7 jours, ou au besoin, pour maintenir la suppression. Utiliser les doses les plus élevées sur les plants matures ou dans le cas d'infestations graves. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Ne pas appliquer du haut des airs.

**TRAITEMENT DE SOLS ET DES BANQUETTES DE SERRES** : Utiliser pour traiter le sol contre la fonte des semis et les pourritures des racines dues aux champignons des semis ou des plants repiqués de rosiers (et autres arbustes, arbres et fleurs), les lits de semences de gazon et les légumes (haricots, pois, céleri, crucifères, aubergines, poivrons, tomates).

Utiliser 2,5 kg par 1000 litres d'eau et appliquer à des doses de 50 à 85 litres par 100 m<sup>2</sup>. Mélanger aux premiers 7,5 à 10 cm de sol avant de planter. Ne pas appliquer du haut des airs.

**GAZON (terrains de golf et gazonnières seulement): Plaque brune, fonte des semis, tache des feuilles, fonte helminthosporienne, pourriture des racines** - Utiliser 150 à 225 grammes dans 20 L d'eau par 100 m<sup>2</sup>. Commencer les traitements avant l'infection, au début du printemps. Répéter les traitements à intervalles de 7 à 14 jours pendant l'été. La dose d'application maximale sur le gazon (terrains de golf, gazonnières) est de 9,5 kg du fongicide agricole en poudre mouillable Captan 50-WP par hectare pour un maximum saisonnier de 19 kg/ha. Ne pas appliquer sur les pelouses résidentielles, dans les parcs, les terrains d'écoles, les terrains de sports et autres aires de loisirs. Ne pas appliquer du haut des airs.

**CAMÉLIAS: Brûlure des pétales** - Utiliser 2 kg dans 1000 litres d'eau. Appliquer sur les feuilles et sur le sol autour des plants. Traiter chaque semaine ou aux deux semaines avant et pendant la période de floraison, en particulier après une averse ou un épisode de temps humide. Ne pas appliquer du haut des airs.

**ŒILLETS: Brûlure alternarienne – CHRYSANTHÈMES: Brûlure des fleurs, tache septorienne – ROSES : Tache noire** – Utiliser 2 à 2,5 kg dans 1000 litres d'eau. Appliquer de façon à couvrir uniformément les deux faces des feuilles. Répéter les traitements à intervalles de 7 à 10 jours, au besoin. Ne pas appliquer du haut des airs.

**ASTERS, DAHLIAS, LILAS, ROSES, TULIPES: Brûlure des fleurs** – Utiliser 2 kg dans 1000 litres d'eau. Appliquer dès les premiers signes de maladie et répéter les traitements à intervalles de 7 à 10 jours, au besoin. Ne pas appliquer du haut des airs.

**AZALÉES, ŒILLETS, CHRYSANTHÈMES: Fonte des semis, pourriture** - Utiliser 5 à 8 grammes par litre d'eau. Tremper la bouture de 20 à 30 minutes. Égoutter avant de planter. Ne pas appliquer du haut des airs.

**BÉGONIAS (TUBÉREUX), JONQUILLES, DAHLIAS, GLAÏEULS, IRIS (BULBEUX), NARCISSES, TULIPES: Fonte des semis, pourritures des bulbes** – Utiliser 6 à 15 kg dans 1000 litres d'eau. Avant d'entreposer, tremper et laisser sécher. Ne pas appliquer du haut des airs.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )